



PROGRAMME LEADER 2014-2020

PARC LIVRADOIS-FOREZ

Compte rendu

Comité de programmation du 6 octobre 2021 à 17h00

A la salle des fêtes d'Olliergues

Membres participants :

Collège élus :

- Tony BERNARD, Vice-Président du Parc Livradois-Forez
- Myriam FOUGERE, Conseillère Régionale Auvergne-Rhône Alpes
- Stéphane RODIER, Président du Parc Livradois-Forez
- Chantal FACY, Maire de Cunlhat
- Christiane SAMSON, Maire de Courpière
- Martine MUNOZ, Adjointe au maire de la ville de Thiers
- Valérie PRUNIER, Conseillère départementale d'Ambert

Collège privés :

- Laurent BACHELERIE, Agriculteur
- Marie-Jo BARRAS, Réseau « Les Coccinelles du Livradois-Forez »
- Jacques BECHON, Création et manifestations culturelles
- Rémy DELAGE, Président de l'association des vieux travailleurs de Thiers
- Alain GIRONDE, association "Châteldon Loisirs et Détente"
- Rémi JAKUBOWSKI, Chef d'entreprise à Thiers
- Gérard LECOQ, Prestataire touristique
- Laetitia MENDYKA, Cheffe d'entreprise à Thiers

Autres participants :

- Eric COURNUT, Directeur-adjoint et coordonnateur du programme LEADER du Parc Livradois-Forez
- Anne RIOU, Chargée de mission LEADER du Parc Livradois-Forez

Membres excusés :

- Thierry TISSERAND, Vice-Président de la Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Nathalie MARIN, Vice-Présidente de Billom Communauté
- Carine CHOSSIDIÈRE, Présidente association de parents d'élèves
- Alain GUERINGER, Agriculteur, Président de l'association de sauvegarde de la Ferrandaise
- Fanny HERBERT, Association la Trouée
- Jean JALLAT, Secrétaire de la Maison du tourisme du Livradois-Forez

Autres participants excusés :

- Nicolas LAFON, Sous-Préfet d'Ambert
- Estelle GAZET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Anne-Laure MAZEL, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes



Quorum global			Quorum secteur privé		
Nombre d'invités	Nombre présents	Quorum respecté	Nombre total de présents	Nombre privés présents	Quorum respecté
24	15	OUI	15	8	OUI

Le double quorum étant atteint, le comité peut se réunir et délibérer valablement.

Tony BERNARD, Président du GAL, remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à préparer ce Comité de programmation.

1- Validation du compte rendu de la réunion du 30 juin 2021

Ce compte rendu a été transmis par mail le 22 juillet 2021.

Les membres du comité sont informés qu'une erreur a été relevée dans le compte rendu du comité de programmation du 24 mars 2021 concernant le projet « Réalisation d'un diagnostic des services de la petite enfance/enfance/adolescence sur la Communauté de communes » porté par la Communauté de communes Entre Dore et Allier. Ce projet est une opération relevant de la Fiche-Action 1-1, et non à la Fiche-Action 1-2 comme cela a été écrit dans le compte rendu. Les membres du Comité ont pris note de cette correction apportée au compte rendu concerné.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu est validé à l'unanimité.

2- Examen pour programmation des demandes de subvention

9 dossiers sont examinés pour programmation. Ils ont été envoyés aux membres du Comité technique le 29 septembre 2021 par courriel pour avis. Aucune remarque n'a été formulée.

Ces dossiers ont parallèlement été validés par les services de la Région.

FICHE ACTION 1-2 : REINVENTER LES CENTRES-BOURGS PAR DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT INNOVANTES ET AMBITIEUSES – BLOC D' ACTIONS 3

1- BILLOM COMMUNAUTE : Aménagement du secteur de la gare de Billom, locaux administratifs de la Communauté de communes

Ce dossier passe directement en programmation.

Tony Bernard rappelle que ce projet rentre dans le cadre d'une opération plus large comportant la construction de logements sociaux ainsi que l'aménagement des locaux du SIVOS. Ce dernier projet, accompagné de l'avis technique du service urbanisme du Parc, a été présenté au Comité de programmation en juin dernier.

DEPENSES HT		Eligibles	RECETTES	
Travaux et MO	698 810,80 €	666 937,38 €	LEADER (13%)	100 000,00 €
Indemnités conception réalisation	16 000,00 €	16 000,00 €		
Contrôle technique	2 283,18 €	2 283,18 €		
Coordonnateur SPS	1 665,22 €	1 665,22 €	Préfecture 63 (40%)	312 644,00 €
Géotechnique	683,00 €	683,00 €		
Géomètre	1 023,42 €	1 023,42 €		
Diag amiante et plomb	1 751,78 €	1 751,78 €		
Honoraires Ophis	26 249,78 €	26 249,78 €	Région (25%)	200 000,00 €
Détection réseaux existants	422,82 €	0,00 €		
Assurance DO	6 520,44 €	0,00 €	Autofinancement (23%)	178 832,85 €
Frais divers (pub et autres)	10 407,65 €	0,00 €		
Imprévus	25 658,76 €	0,00 €		
TOTAL	791 476,85 €	716 593,76 €	TOTAL	791 476,85 €

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 12/20 et de 3/3 sur les critères de sélection.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 100 000,00 €.

2- COMMUNE DE BILLOM : Aménagement de locaux associatifs

Ce dossier passe directement en programmation

Eric Cournut précise que ce projet entre dans le cadre d'un projet global de redynamisation du centre-bourg de Billom. Les membres sont invités à prendre connaissance de l'avis technique du service d'Urbanisme du Parc qui leur a été remis en début de séance.

DEPENSES HT		Eligibles	RECETTES	
Désamiantage	11 516,00 €	11 516,00 €	LEADER (24%)	30 000,00 €
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°2 Démolitions - Maçonnerie	27 608,09 €	27 608,09 €		
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°3 Menuiseries bois extérieures	14 740,00 €	14 740,00 €		
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°4 Menuiseries intérieures	12 004,50 €	12 004,50 €	Région (32%)	40 000,00 €
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°5 Plâtrerie - Plafond - Peinture	22 544,51 €	22 544,51 €		
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°6 Carrelage - Faïences	2 077,17 €	2 077,17 €		
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°7 Sols souples	3 560,55 €	3 560,55 €	Département Puy-de-Dôme (19%)	23 400,00 €
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°8 Electricité	16 465,77 €	16 465,77 €		
Marché Réhabilitation d'un local - Lot n°9 Plomberie - Sanitaire - Ventilation	8 500,00 €	8 500,00 €	Autofinancement (25%)	31 600,00 €
Divers et Imprévus	5 983,41 €	0,00 €		
TOTAL	125 000,00 €	119 016,59 €	TOTAL	125 000,00 €

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 10/20 et de 3/3 sur les critères de sélection.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 30 000,00€.

3- COMMUNE DE COURPIERE : Réhabilitation de la salle d'animation - Phase 1

Ce dossier passe directement en programmation

Tony BERNARD rappelle aux membres du comité que ce projet concerne le bâtiment accueillant régulièrement leurs réunions sur Courpière et l'ensemble des membres partage le constat que ce site a besoin d'une bonne réhabilitation.

Eric Cournut précise que le projet présenté concerne la 1^{ère} phase de cette réhabilitation, le remplacement de la toiture, qui nécessitait une intervention urgente. La 2^{ème} phase du projet, le cœur du projet, leur sera présenté au Comité de décembre. L'avis technique du service urbanisme du Parc leur sera remis à ce moment-là pour plus de cohérence. Il rappelle que l'aide LEADER sera limité à 100 000 € pour l'ensemble du projet.

DEPENSES HT	Eligibles	RECETTES	
Remplacement de la couverture de la salle d'animation	124 970,72 €	LEADER (34%)	43 136,05 €
		Région (40%)	50 748,28 €
Contrôle technique de construction et Coordination sécurité et protection de la santé	1 900,00 €	Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (6%)	7 612,24 €
		Autofinancement (20%)	25 374,15 €
TOTAL	126 870,72 €	TOTAL	126 870,72 €

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 12/20 et de 3/3 sur les critères de sélection.

Christiane SAMSON, Maire de Courpière ne prend pas part au vote.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 43 136,05 €.

**FICHE ACTION 2-1 : DEVELOPPER L'IMPLICATION SOCIETALE DES ENTREPRISES ET
DES ORGANISATIONS – BLOC D'ACTION 1**

4- COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE : Montage d'une candidature zéro chômeur sur TDM acte 2 - année 2

Ce dossier passe directement en programmation

Tony BERNARD rappelle que cette opération doit permettre d'avoir une candidature de qualité pour le 2^{ème} appel à projet Territoire Zéro Chômeur. Ce dispositif déjà en place sur deux des quartiers thiernois, classés Quartier Prioritaire politique de la Ville (QPV), a un réel impact localement sur le public des chômeurs de longue durée. Ainsi fin 2021, 150 PPDE (Personne Privé Durablement d'Emploi) auront retrouvés un emploi et signés un CDI.

Myriam FOUGERE précise que la Région suit avec attention cette expérimentation et souhaite faire un bilan à l'échelle régionale de ce dispositif. Thiers est une des deux communes bénéficiaires de ce dispositif en Région, avec Villeurbanne.

Tony BERNARD précise que ce dispositif bénéficie par ailleurs d'un suivi national permanent mené par l'association TZC et le comité scientifique national.

Stéphane RODIER indique que ce dispositif outre d'aider au retour à l'emploi génère aussi un ensemble d'activités utiles pour le territoire. Il permettra l'embauche de 15 salariés pour la ferme territoriale en cours de développement sur la commune d'Escoutoux. Celle-ci permettra la production de produits frais destinés aux cantines de Thiers et aux EHPAD du bassin thiernois. Ainsi ce dispositif est un outil non seulement social, économique mais aussi environnemental.

Tony BERNARD précise que ce sont des Entreprise à But d'Emploi (EBE) qui s'occupe des embauches. Une 3^{ème} EBE est en cours de création sur le territoire, spécifiquement pour le projet de ferme territoriale, qui aura le statut de Société publique locale (SPL).

Christiane SAMSON apporte son témoignage sur l'importance de ce dispositif pour le territoire et surtout sur ses effets. Elle précise que les personnes rencontrées, avant et après, ont trouvé bien plus qu'un emploi, cette démarche les a aidées à se retrouver et retrouver une place dans la société, ce qui a un impact sur tout le territoire.

Tony BERNARD conclue en rappelant que la plus-value de LEADER est évidente, rappelant que lors du 1^{er} appel à projet la commune de Thiers n'était pas sur la liste des 10 territoires pressentis. C'est la mobilisation des acteurs locaux et la qualité de la candidature, préparée avec le soutien de LEADER, qui ont permis au territoire d'être retenu.

DEPENSES HT		Eligibles	RECETTES	
Animation	43 331,06 €	43 331,06 €	LEADER (75%)	37 373,04 €
Frais de structure	6 499,66 €	6 499,65 €	Autofinancement (25%)	12 457,68 €
TOTAL	49 830,72 €	49 830,71 €	TOTAL	49 830,72 €

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 16/20 et de 2/2 sur les critères de sélection.

Tony Bernard, Président de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ne prend pas part au vote.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 37 373,04 €.

5- COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE : Montage d'une candidature zéro chômeur sur TDM acte 2 - année 3

Ce dossier passe directement en programmation.

DEPENSES HT		Eligibles	RECETTES	
Animation	48 360,12 €	48 360,12 €	LEADER (70%)	38 929,89 €
Frais de structure	7 254,02 €	7 254,01 €	Autofinancement (30%)	16 684,25 €
TOTAL	55 614,14 €	55 614,13 €	TOTAL	55 614,14 €

Tony Bernard, Président de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ne prend pas part au vote.

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 16/20 et de 2/2 sur les critères de sélection.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 38 929,89 €.

6- COMMUNE DE THIERS : Animation du Comité Local pour l'Emploi - Année 3

Ce dossier passe directement en programmation

DEPENSES HT		Eligibles	RECETTES	
Animation	35 484,06 €	35 484,06 €	LEADER (45%)	18 297,99 €
			Fondation de France (36%)	14 666,67 €
Frais de structure	5 322,61 €	5 322,60 €	Autofinancement (19%)	7 842,01 €
TOTAL	40 806,67 €	40 806,66 €	TOTAL	40 806,67 €

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 16/20 et de 2/2 sur les critères de sélection.

Stéphane RODIER, Maire de Thiers ne prend pas part au vote.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 18 297,99 €.

FICHE ACTION 3-3 : RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET PROMOUVOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE

7- INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DAU PUEI DE DOMA (IEO 63) : Réalisation d'un film sur la pratique de l'occitan

Ce dossier passe directement en programmation.

Eric COURNUT rappelle que le GAL avait prévu de soutenir le patrimoine immatériel, notamment à travers des opérations de soutien à l'Occitan. Ce dossier est le premier dossier sur le sujet.

DEPENSES HT		RECETTES	
Inventaire et collecte	7 485,00 €	LEADER (61,62%)	7 200,00 €
		Région (8,56%)	1 000,00 €
		Billom Communauté (2,57%)	300,00 €
Montage film	4 199,00 €	Communauté de communes Ambert Livradois-Foréz (4,28%)	500,00 €
		Autofinancement (22,97%)	2 684,00 €
TOTAL	11 684,00 €	TOTAL	11 684,00 €

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 13/20 et de 3/3 sur les critères de sélection.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 7 200,00 €.

FICHE ACTION 4 : COOPERATION INTERTERRITORIALE ET TRANSNATIONALE

8- ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA RACE BOVINE FERRANDAISE : Animation du projet et structuration de l'association en 2020-2021

Ce dossier passe directement en programmation.

Tony BERNARD indique qu'un des agriculteurs rencontrés sur le secteur de Thiers l'a informé que le cheptel progressait, notamment grâce aux actions de l'association. Il rappelle que ce dossier est le 2ème présenté pour la coopération interterritoriale menée avec le GAL des Volcans d'Auvergne. L'aide LEADER sollicité doit permettre à l'association de se doter d'une capacité d'animation plus autonome pour poursuivre son action.

Eric COURNUT informe les membres du comité que la race ferrandaise fera l'objet d'une présentation le lendemain à 14h au Zénith à l'occasion du Sommet de l'élevage.

DEPENSES HT		Eligibles	RECETTES	
Animation de l'association (recrutement)	19 660,42 €	9 830,21 €	LEADER PNR LF (38,87%)	17 759,61 €
Appui technique, administratif et financier	5 328,32 €	2 664,16 €	LEADER PNR Volcans (38,87%)	17 759,61 €
Accompagnement à la valorisation de la race (phases 2 et 3)	8 200,00 €	4 100,00 €	Région (11,42%)	5 218,46 €
Refonte du site internet	5 280,00 €	2 640,00 €	Département (10,63%)	4 856,00 €
Communication et de promotion	7 225,00 €	3 612,50 €	Autofinancement (0,22%)	100,06 €
TOTAL	45 693,74 €	22 846,87 €	TOTAL	45 693,74 €

→ La note attribuée sur la grille d'analyse est de 14/20.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de valider la notation et d'accorder une subvention à hauteur de 17 759,61 €.

FICHE ACTION 5 : COORDINATION, ANIMATION, GESTION, COMMUNICATION ET EVALUATION DU PROGRAMME

9- SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ : Animation des actions et coordination du programme LEADER pour 2022

Ce dossier passe directement en programmation.

DEPENSES HT		RECETTES	
Animation du 01-01-2022 au 28-02-2022	5 755,44 €	LEADER (80%)	110 063,48 €
Animation du 01-03-2022 au 31-12-2022	31 965,41 €		
Suivi administratif	39 558,24 €	Autofinancement (20%)	27 515,88 €
Coordination	37 370,38 €		
Frais de structure	22 929,89 €		
TOTAL	137 579,36 €	TOTAL	137 579,36 €

Stéphane RODIER Président du Syndicat mixte du Parc Livradois-Forez ne prend pas part au vote.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité d'accorder une subvention à hauteur de 110 063,48 €.

3- Ajustements de la programmation suite au paiement des subventions LEADER

Suite au paiement des dossiers, des ajustements sont nécessaires en raison de sous-réalisations des opérations.

BENEFICIAIRES	INTITULE DE L'OPERATION	COUT TOTAL PREVIS.	SUBV. LEADER PROGRAMMEE	COUT TOTAL REALISE	SUBV. LEADER PAYE	RECUPERATION
RACHEL CONCEPTS	Aménagement et travaux de développement et de modernisation d'un salon de coiffure	120 832,24 €	33 333,06 €	120 769,94 €	33 308,14 €	24,92 €
Commune de Thiers	Animation du Comité Local pour l'Emploi - Année 1	71 227,04 €	36 981,63 €	61 571,10 €	29 256,88 €	7 724,75 €
Commune de Thiers	Animation du Comité Local pour l'Emploi - Année 2	55 657,47 €	20 743,09 €	50 446,98 €	17 957,58 €	2 785,51 €
Commune de Peschadoires	Acquisition de matériels et équipements numériques à vocation pédagogique dans l'école de Peschadoires	25 000,00 €	20 000,00 €	18 346,45 €	14 677,16 €	5 322,84 €
Parc naturel régional Livradois-Forez	Expertise et accompagnement à l'exercice et à la gestion de la compétence « office de tourisme »	21 150,00 €	16 920,00 €	11 700,00 €	9 360,00 €	7 560,00 €
						23 418,02 €

Un total de 23 418,02 € est à déprogrammer.

Le Comité de programmation prend acte du montant à déprogrammer.

4- Etat d'avancement de la programmation

La liste des opérations programmées est consultable sur le site internet du Parc. Elle intègre l'ensemble des dossiers examinés et programmés depuis le début du programme, y compris ceux examinés aujourd'hui. La maquette financière globale du programme mise à jour figure en annexe de ce compte rendu.

5 331 568,64 € de subventions LEADER sont désormais programmées soit 68,22% des crédits (sur la nouvelle enveloppe totale de 7 814 820,00 € de LEADER).

A ce jour, **117** dossiers ont été payés pour un total de **2 777 479,64 €** soit **35,54%** de la nouvelle enveloppe.

5- Dates des prochaines réunions du comité de programmation

La prochaine réunion prévue est **Mercredi 15 décembre 2021 de 17h à 18h30**.

Les dates de réunion pour 2022 seront proposées lors du Comité de décembre. Les membres sont informés par Eric COURNUT qu'il faudra prévoir au moins 1 à 2 réunions en plus des comités habituels pour préparer la future candidature LEADER du territoire au cours du 1^{er} semestre 2022.

6- Questions diverses

Gérard LECOQ demande si une entreprise peut bénéficier d'un soutien pour son ingénierie comme c'est le cas pour une association ou le GAL.

Eric COURNUT rappelle qu'il est très difficile pour une entreprise d'avoir ce type de soutien car elle doit trouver un co-financeur public qui soutienne ce type de dépense. Le soutien économique étant une compétence régionale, il faudrait que la Région vienne en aide aux entreprises sur ces aspects, ce qui

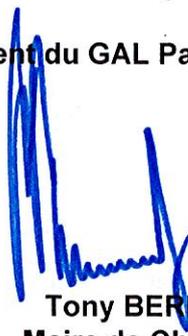
n'est pas le cas. Il est donc impossible d'avoir en l'état une aide LEADER sur ce type de dépense pour une entreprise privée.

Tony BERNARD rappelle que LEADER peut prendre en compte la maîtrise d'œuvre, comme ce fut le cas sur certains dossiers d'entreprises éligibles au dispositif « Commerce ».

La séance est levée à 18h00.

Compte rendu réalisé par le Parc Livradois-Forez
Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont, le 11 octobre 2021.

Le Président du GAL Parc Livradois-Forez,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon





3- Examen pour programmation des demandes de subvention

N° sous mesure	Fiche Action	Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Date réception courrier	Date présentation pour avis préalable	Note de sélection obtenue	Montant TOTAL éligible	Subvention LEADER en avis préalable	Subvention LEADER sollicitée à soumettre au vote	Instruction validée
19.2	1-2 BA 3	Aménagement du secteur de la gare de Billom : locaux administratifs de la Communauté de communes	Billom Communauté	04/07/2019	Passage directement en programmation		716 593,76 €		100 000,00 €	OUI
19.2	1-2 BA 3	Aménagement de locaux associatifs	Commune de Billom	12/10/2018	Passage directement en programmation		119 016,59 €		30 000,00 €	OUI
19.2	1-2 BA 3	Réhabilitation de la salle d'animation : phase 1	Commune de Courpière	22/05/2019	Passage directement en programmation		126 870,72 €		43 136,05 €	OUI
19.2	2-1 BA1	Montage d'une candidature zéro chômeur sur TDM acte 2 - année 2	Communauté de communes Thiers Dore et Montagne	02/12/2020	Passage directement en programmation		49 830,71 €		37 373,04 €	OUI
19.2	2-1 BA1	Montage d'une candidature zéro chômeur sur TDM acte 2 - année 3	Communauté de communes Thiers Dore et Montagne	09/09/2021	Passage directement en programmation		55 614,13 €		38 929,89 €	OUI
19.2	2-1 BA1	Animation du Comité Local pour l'Emploi - Année 3	Commune de Thiers	30/12/2019	Passage directement en programmation		40 806,66 €		18 297,99 €	OUI
19.2	3-3	Réalisation d'un film sur la pratique de l'occitan	INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DAU PUEI DE DOMA (IEO 63)	10/12/2019	Passage directement en programmation		11 684,00 €		7 200,00 €	OUI
19.3	4	Animation du projet et structuration de l'association 2020-2021	Association pour la sauvegarde de la race bovine Ferrandaise	16/12/2019	Passage directement en programmation		22 846,87 €		17 759,61 €	OUI
19.4	5	Animation des actions et coordination du programme LEADER pour 2022	Parc Livradois-Forez	29/09/2021	Passage directement en programmation		137 579,36 €		110 063,48 €	OUI
							1 280 842,80 €	0,00 €	402 760,06 €	

Etat de la maquette financière du programme au 06/10/2021

Etat au 06/10/2021

LEADER

Fiche Action	Maquette initiale	Maquette suite CP 30/06/2021	Subvention LEADER programmée	%	Subvention LEADER payée	%
1-1: Donner au centre-bourg les moyens de leur rayonnement et leur permettre de jouer pleinement leur rôle de centralité	230 000,00 €	988 000,00 €	244 689,64 €	24,77%	137 814,46 €	13,95%
1-2: Réinventer les centres-bourgs par des opérations d'aménagement innovantes et ambitieuses	1 307 000,00 €	2 726 400,00 €	2 372 885,70 €	87,03%	1 205 125,62 €	44,20%
2-1: Développer l'implication sociétale des entreprises et des organisations	653 500,00 €	620 000,00 €	587 894,38 €	94,82%	394 070,73 €	63,56%
2-2: Mieux valoriser les ressources locales et les potentiels économiques du Livradois-Forez	499 000,00 €	604 000,00 €	336 275,86 €	55,67%	152 407,98 €	25,23%
3-1: Développer les outils et les usages numériques	307 500,00 €	630 500,00 €	421 932,88 €	66,92%	254 537,29 €	40,37%
3-2: Favoriser les réseaux et l'innovation organisationnelle au service des pratiques vertueuses	231 000,00 €	325 100,00 €	185 406,23 €	57,03%	60 327,47 €	18,56%
3-3: Renforcer le sentiment d'appartenance et promouvoir les spécificités du territoire	615 000,00 €	913 500,00 €	316 305,71 €	34,63%	68 106,68 €	7,46%
4: Coopération interterritoriale et transnationale	192 000,00 €	116 000,00 €	86 458,39 €	74,53%	55 419,00 €	47,78%
5: Coordination, animation, gestion, communication et évaluation du programme	692 117,00 €	891 320,00 €	779 719,85 €	87,48%	449 670,41 €	50,45%
TOTAL	4 727 117,00 €	7 814 820,00 €	5 331 568,64 €	68,22%	2 777 479,64 €	35,54%